

Un hébergement « pêche », qu'est-ce que c'est ?

Vous souhaitez découvrir ou faire découvrir la pêche dans notre département et vous estimez que chacun doit pouvoir profiter pleinement de son séjour en profitant d'un choix d'activités autres que la pêche, **pensez à réserver un hébergement « Pêche »** : actuellement 22 hébergements sont labellisés « pêche » en Charente, 20 gîtes et 2 chambres d'hôtes.

19 gîtes et une chambre d'hôte disposent en plus de ce label de la qualification gîtes de France.

Cette qualification assure au pêcheur de pouvoir arriver dans un lieu adapté à son loisir et à proximité d'un lieu de pêche à haute valeur halieutique.



Parmi les points à mettre en avant :

- + Proximité immédiate d'un lieu de pêche
- + Aire de stationnement privative avec possibilité de stationner un bateau
- + Accès internet
- + Accessibilité à la pratique de la pêche facilitée par la délivrance de carte de pêche, documentations spécifiques, liste des moniteurs guides de pêche et des détaillants d'articles de pêche, éventuellement des loueurs d'embarcations ...



Les hébergements en Charente s'étendent sur l'ensemble du territoire, quelques hébergements disposent d'atouts supplémentaires, en voici quelques exemples :

- ♥ La Villa des Eaux Douces, en bord de Charente dispose d'une grande capacité d'accueil ; 6 chambres et 15 personnes avec accès directe au fleuve
- ♥ Gîte de la Pradelle : grande capacité d'accueil et possibilité de stationner plusieurs véhicules avec remorques sous abris
- ♥ 14 hébergements disposent d'un accès direct à la rivière ne nécessitant pas de déplacement
- ♥ 1 chambre d'hôte
- ♥ 2 gîtes sur les lacs de Haute Charente

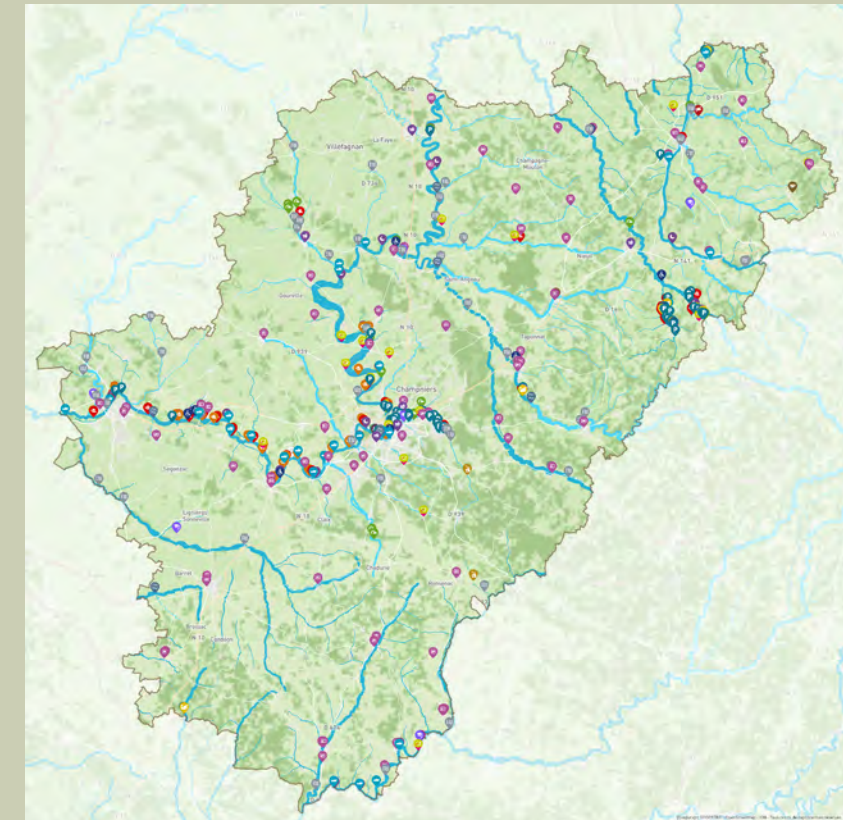


Si vous souhaitez découvrir ou faire découvrir notre beau département, n'hésitez pas !
Voici le lien pour accéder à la liste : <https://www.generationpeche.fr/205-hebergements-peche.htm>

Déploiement de GEOPECHE, en Charente :

La Fédération de Pêche de Charente a désormais rejoint le réseau GEOPECHE !

GEOPECHE est une carte interactive, gratuite, accessible à tous, depuis votre ordinateur ou votre smartphone, incluant toutes les rivières et plans d'eau de notre département ainsi que toutes les informations nécessaires à la bonne pratique de la pêche de loisirs (réglementation, localisation des mises à l'eau, des pontons de pêche, des dépositaires, des hébergements pêche...)



Vous pouvez y accéder directement en scannant le QR code suivant :



La carte GEOPECHE identifie avec précision les limites de catégories piscicoles.

Toutes les réserves y sont clairement tracées. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, vous avez accès immédiatement aux informations relatives à ces réserves. Il en va de même pour les parcours carpes, les parcours no-kill et les parcours labellisés.

De cette manière, plus de doute, vous savez où vous pêchez !

Vous y retrouverez les parcours détaillés. Vous pourrez accéder à la réglementation spécifique de chacun d'entre eux, de chaque espèce et même des différents points de stationnement les plus proches de vos sites de pêche préférés.

INTERVIEW

Pour faire un peu connaissance, peux-tu nous décrire ton parcours en tant que pêcheur ? Quelles sont les techniques de pêche que tu affectionnes particulièrement et les espèces recherchées ?



J'ai grandi au pied du pont de Saint-Cybard à Angoulême jusqu'à l'âge de 12 ans, où j'étais au bord de l'eau tous les jours. La passion de la pêche m'est venue très tôt ; j'ai même une photo de ma mère me tenant par la culotte, en train de pêcher des vairons à 4 ans. Mes grands-parents travaillaient dans l'usine à papier du Nil, et tous les jours, après l'école, je filais sur l'île privée du Nil, en face d'où j'habitais, je n'avais que le pont de St Cybard à traverser, je considérais cet endroit comme un véritable paradis. J'y retrouvais mes truites sur leur poste de repos, qui me fascinaient par leur beauté, des petites aux grosses, il y en avait partout.

Ensuite, j'ai habité à Fléac, où j'ai découvert la Nouère et les affluents de la Tardoire. On m'a appris la pêche rustique au ver, au grillon, des éphippigères et aux sauterelles jaunes. Après mes études médicales, j'ai rencontré Yves Aubert, un passionné de pêche, qui m'a initié à la pêche à la mouche. J'ai eu la chance de connaître la Touvre avant les changements qui ont affecté son écosystème. J'ai aussi participé à la création du club de pêche à la mouche "La Volante Angoumoisine". J'ai découvert la pêche à la truite à la mouche naturelle au toc, et cela a été une révélation ; la finesse de cette technique m'a conquis.

Pourquoi as-tu souhaité t'investir en faveur de la pêche de loisirs ?



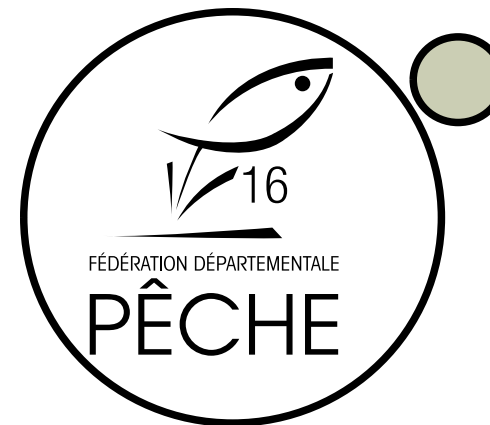
Pour moi, la préservation des truites est essentielle. Il faut de l'eau de qualité et pérenne pour que les ruisseaux, véritables berceaux de nos truitelles, continuent d'exister. Sans cela, la misère est assurée. C'est pourquoi je m'investis activement dans la pêche de loisir.

Quel est ton rôle en tant que bénévole, élu au Conseil d'Administration de la Fédération ?



Je suis impliqué au sein de l'AAPPMA La Gaule Charentaise depuis plusieurs années et, par la suite, je me suis présenté à la Fédération où j'ai été élu en 2022. Mon rôle consiste à promouvoir la préservation des milieux aquatiques et à sensibiliser les pêcheurs à l'importance de la qualité de l'eau pour la pêche. Je m'engage à défendre nos rivières et à garantir un avenir pour la pêche de loisir.

**PHILIPPE
AGARD
ADMINISTRATEUR**



BULLE D'INF'EAU

N°11



C'est bientôt Noël !
Votre carte de pêche 2025
est disponible dès le 18 décembre sur :
cartedepêche.fr et chez vos dépositaires

Profitez de la magie des fêtes de Noël
pour offrir la carte de pêche !
Un cadeau idéal pour les passionnés de pêche

Vous Retrouverez aussi :
Votre Guide de pêche 2025
(Dans le réseau des dépositaires carte de pêche et/ou
en le téléchargeant sur le site internet)



DATES À RETENIR !

Mercredi 18 décembre 2024 : Carte de pêche 2025 en vente !
Dimanche 26 janvier 2025 : Fermeture du brochet en 2ème catégorie
Du lundi 27 janvier 2025 au vendredi 7 mars 2025 : pendant la fermeture du brochet, sur les plans d'eau de St Yrieix, de Lavaud, de Mas-Chaban, du Sérail et de Frégeneuil, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, à la cuillère, aux streamers et autres leurres est autorisée.
En cas de capture accidentelle d'un brochet, remise à l'eau obligatoire et immédiate.